

données, et en se refusant à chercher l'idée supérieure dont on pourrait les faire découler. Il serait trop long de déduire ici des diverses situations dans lesquelles la volonté peut se trouver, les cinq principes suprêmes qu'admettait Herbart, ou les quatre lois fondamentales auxquelles Hartenstein juge convenable de s'arrêter. Les idées de liberté interne, de bienveillance, de droit et d'équité qui résument selon ce dernier penseur toutes les lois morales, et auxquelles, selon Herbart, il suffit d'ajouter l'idée de perfection ou de progrès pour être sûr de n'oublier aucun des principes essentiels de l'éthique, offrent un ensemble trop peu systématique pour qu'il soit possible d'y jeter à la hâte un coup-d'œil satisfaisant. Nous regrettons toutefois qu'au milieu de cette vaste désorganisation, le disciple de Herbart ait perdu jusqu'à la foi en la perfectibilité indéfinie de la nature humaine. Remarquons aussi que des velléités d'apriorisme se trahissent dans cette théorie en contradiction avec la tendance générale du système. Ajoutons enfin que le principe de la liberté interne est très souvent traité de primitif par excellence, et que plus d'une fois le but de toute activité humaine est placé dans la fidélité aux idées, en sorte qu'avoir du caractère serait faire preuve de vertu. Tout l'exposé de ces maximes à la fois insuffisantes et inconciliables nous porte à conclure que plus on réfléchira sur ce chapitre de la philosophie de Herbart, plus on le trouvera rempli d'incohérence et de défauts. La nécessité de la recherche d'un principe unique et suprême de nos actions n'aurait pu être mieux démontrée que par l'impuissance des efforts tentés dans un sens contraire. Ce que l'éthique de Hartenstein laisse à désirer, semble tenir en grande partie à l'aveu que ce penseur a eue pour toute tentative de ramener la morale entière à une seule loi souveraine.

Quant à la *politique* du herbartianisme, laquelle, comme nous l'avons déjà dit, est intimément liée à la morale de ce